STEENE

Steene, votre village !

LE MAG

AUTOMNE 2022

N°06

Steene et son patrimoine

Le retour d'une oeuvre d'art bien plus précieuse qu'imaginée...

DEVENIR MISS

Deux jeunes steenoises ont tenté l'aventure

TERRE DE JEUX

2024 approche... Steene se lance dans l'aventure olympique et paralympiques

TSE

Projet photovoltaïque sur la commune

L'EDITO EN CHIFFRES

53
Le nombre de 0-2 ans de la commune contre 48 en 2013

245
Le total de famille avec enfants soit 45% des ménages

709
Le nombre d'habitants mariés ou pacsés sur la commune

source INSEE 2018

47%
De la population de plus de 15 ans dont le diplôme est égal ou supérieur au BAC contre 36% en 2008

12
Le nombre de foyers bénéficiaires du RSA

31 689
Le revenu moyen par foyer fiscal en euros contre 27 966€ en CCHF

672
Le nombre d'actifs à Steene, soit 76% des 15-64 ans

9%
Le taux de chômage pour Steene
contre 11% en CCHF

92%
La part de salariés en CDI ou titulaire de fonction publique
contre 84% pour le Nord
source Pôle Emploi 2020
Source DGFIP 2018-2020

source Agence ORE 2019

5.1
Tonnes de CO_2 émises par habitants par an sur la commune

2.1
La consommation électrique annuelle moyenne par habitant en Mégawatt/heure

Steene, votre village !

SOMMAIRE

Page 2 : L'édito en chiffres

Page 3 : Sport

Page 4/5/6 : Informations

Page 7/8 : Espace jeunesse

Page 9 : Patrimoine

Page 10/11 : Ça s'est passé à Steene

Page 11 : Expression politique

Page 12 : Agenda / Contact / Rappel

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
ALAIN DAVROUX
RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION :
BENJAMIN DENOYELLE
REDACTEURS :
ALAIN DAVROUX - BENJAMIN DENOYELLE – BRUNO CODRON
PHOTOS - CONCEPTION – MAQUETTE :
MORGAN ROLLOW
BENJAMIN DENOYELLE
IPNS
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

STEENE DEVIENT « TERRE DE JEU »

En 2024, la France accueillera le monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'ambition est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétitions, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est coconstruit. C'est tout le sens de ce label "Terre de Jeux 2024" que la commune de Steene a obtenu pour développer de nouvelles actions en faveur du dynamisme sportif.

Lancé par Paris 2024 en juin 2019, le label « Terre de Jeux 2024 » s'adresse à toutes les collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif. Pensé en étroite concertation avec les acteurs locaux, ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :

- ⇨ La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux
- ⇨ L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
- ⇨ L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Le label « Terre de Jeux 2024 » entend fédérer une communauté d'acteurs locaux convaincus que le sport change les vies. En son sein, chacun pourra s'enrichir des expériences de l'ensemble du réseau, révéler le meilleur de son territoire, et donner de la visibilité aux actions et aux projets de sa collectivité.

Les collectivités labellisées s'engagent également à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de leurs habitants, dans le respect de la Charte Olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

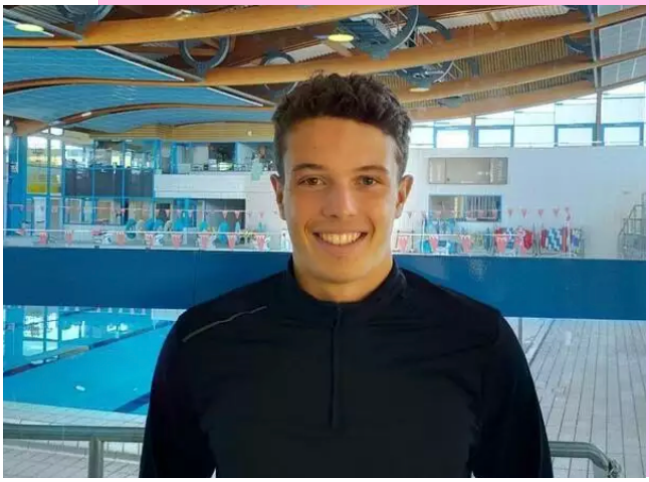

Marin Debril, Un des visages Steenois que l'on espère retrouver à Paris en 2024 pour les épreuves de l'une des disciplines reines : la natation

Des projets pour Steene

Accueil de sportifs dans les écoles, développement des actions sports santé, création de parcours pédestres… voici quelques projets qui feront concrètement entrer Steene parmi les Terre de Jeux. Si vous avez des idées d'animations sportives, n'hésitez pas à les transmettre à l'adresse suivante : benjamin.denoyelle@steene.fr

CREATION D'UN PARC SOLAIRE DANS LA ZONE D'ACTIVITE DE LA DISTILLERIE

Depuis 2020, TSE développe un projet de centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Steene et Pitgam. Le permis de construire sera déposé au deuxième semestre 2022 et sera suivi d'une enquête publique début 2023

Sur Steene, le projet s'installera sur le site de l'ancienne distillerie, en activité jusqu'au début des années 90. Depuis 2012, une partie du site a été reconvertie en Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), aujourd'hui en cours d'exploitation.

Le parc solaire sera implanté sur une partie finalisée de l'ISDI d'environ 5 hectares.

Sur la commune de Pitgam, le site représente une surface d'environ 8 ha ayant accueilli des bassins de stockage de vinasse en terre dans les années 80/90, ensuite remblayés par des matériaux issus de la destruction d'anciens bâtiments de la distillerie.

COMMENT FONCTIONNE UNE CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE ?

Une installation solaire photovoltaïque consiste à convertir le rayonnement solaire en électricité.

Elle est constituée de panneaux photovoltaïques (ou modules), d'onduleurs permettant de transformer le courant continu en courant alternatif, de postes de transformation qui permettent d'augmenter la tension et de postes de livraison qui permettent d'injecter l'électricité qui est produite dans le réseau de distribution d'électricité

Sur 40 ans, la substitution de l'électricité produite par **la centrale solaire de Pitgam-Steene permettra d'économiser 13 360 t eq CO_2** par rapport au mix électrique français actuel. Le projet contribuera donc à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la production d'énergie. Il permettra de produire l'équivalent de la consommation annuelle de 2160 foyers soit environ 4 fois la population de Steene et 10% de la population de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre (CCHF)

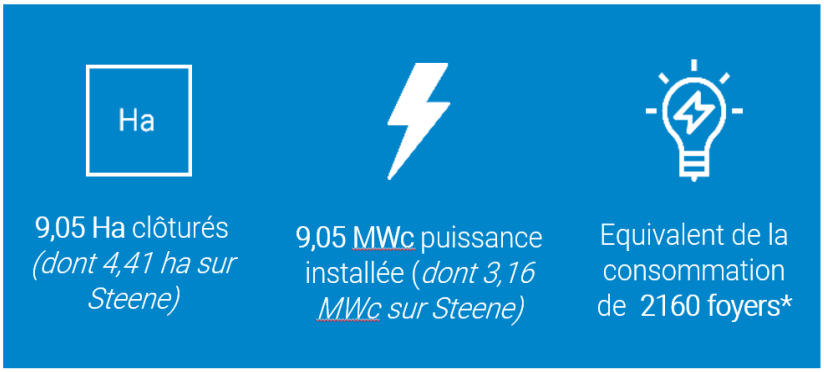

*Par rapport au mix électrique français et sur la base de la consommation annuelle au 31/12/2021 (Observatoire des marchés de détail du 4e trimestre 2021 – CRE))

DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES

Afin d'évaluer les enjeux environnementaux liés au site, différents spécialistes ont été missionnés par TSE pour la réalisation d'une étude d'impact environnementale intégrant une étude écologique et une étude paysagère.

Des inventaires écologiques de terrain ont notamment été réalisés sur un cycle biologique complet afin de caractériser précisément la faune, la flore et les habitats présents sur le site et ses abords.
La conception du projet a été adaptée aux enjeux identifiés avec **l'application de la démarche Eviter-Réduire-Compenser** et la mise en place de mesures d'accompagnement complémentaires ayant pour vocation d'améliorer la fonctionnalité écologique globale du site.

Le projet évite par exemple la totalité des plantes à enjeu identifiées, les arbres existants et près de 4ha de zones humides. Le projet intègre également la restauration de 1000 m² de zones humides, la plantation de bosquets arbustifs afin de créer des zones favorables à l'avifaune ainsi que la mise en place d'aménagement pour la faune (nichoirs, hibernaculum, etc.).

Lors de l'exploitation du parc, l'entretien du site côté Pitgam sera réalisé par pâturage extensif avec des moutons de Soay, petite race rustique adaptée au contexte. Une gestion adaptée des mares existantes sera également mise en place ainsi qu'un suivi de la flore et de la faune.

Concernant le paysage et le patrimoine, les sensibilités concernent principalement les lieux habités et les axes de communication aux abords immédiats du site. Depuis le village du Grand Millebrugge, le projet apparaîtra tantôt tronqué par la trame bâtie, tantôt filtrée par la trame végétale. Les sensibilités varient selon les points de vue. L'analyse des impacts et la réalisation de photomontages a permis de définir des mesures appropriées afin d'aboutir à un projet intégré à son environnement (plantation de bosquets, intégration des locaux techniques...).

TSE, producteur d'énergie solaire

Créée en 2012, TSE est un des principaux acteurs indépendants de l'énergie solaire en France. Développeur de centrales solaires et de solutions agrivoltaïques, TSE est expert en photovoltaïque et un des leaders de l'Agri PV.

Le groupe exploite un total de 51 centrales réparties sur tout le territoire Français

UN PROJET QUI CONTRIBUE À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE

Sur le territoire de la CCHF, l'objectif est de multiplier par 60 la production photovoltaïque, en atteignant une production annuelle de 230 GWh d'ici 2050[1].

Le projet de Pitgam - Steene contribuera à l'atteinte de ces objectifs locaux. En conséquence, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 7 juillet 2022 identifie les deux sites en zonage dédié aux constructions et installations nécessaires à la production d'énergie renouvelables (NEnr).

RECYCLAGE ET RÉVERSIBILITÉ

En fin d'exploitation, le parc photovoltaïque sera entièrement démantelé. La loi sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) oblige les vendeurs de panneaux photovoltaïques à financer et assurer le traitement et le recyclage de leurs produits.

Le coût associé au recyclage est ainsi intégré au prix d'achat des modules. SOREN est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour la collecte et le traitement des panneaux photovoltaïques usagés en France.

Les modules photovoltaïques en fin de vie du parc seront pris en charge pour démontage complet, séparation des éléments et recyclage maximum (verre, silicium). Le taux de valorisation des modules de type « silicium cristallin » est d'environ 95%.

[1] Objectif du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes Hauts de Flandre

Planning prévisionnel

Septembre 2022
Dépôt du permis de construire

2023
Enquête publique
Obtention du permis de construire

2024
Phase de raccordement (convention) et de financements

2025
Travaux
Inauguration
Mise en service de la centrale

Des questions ? Besoin d'informations ?

Si vous n'avez pas pu assister aux permanences d'informations qui se sont tenues dans la salle du conseil municipal de Steene le mercredi 12 octobre de 14h à 17h et le vendredi 14 octobre de 15h à 19h, n'hésitez pas à envoyer vos questions ou demandes d'informations à : **projetpv-pitgam-steene@tse.energy**

LES BELLES DE STEENE

Tout le monde sait que c'est à la campagne que vivent les plus belles filles. Cet été, Steene a été mis à l'honneur par deux jeunes femmes pleines de caractère, qui ont décidé de se lancer dans les sélections du concours Miss France.

Qu'une Steenoise se lance dans un concours de Miss, c'est peu commun... mais deux au cours du même été, voilà qui était fort inattendu. Le résultat est pourtant au rendez-vous avec deux très belles performances et un public encore sous le charme des « belles de Steene »

Photos – Morgan Rollow

La première d'entre elle se prénomme Annaëlle. A tout juste vingt ans, la jeune étudiante en 3ème année de chirurgie dentaire est d'un naturel positif. Toute expérience est bonne à prendre, même si pour cela, il faut enfiler des talons aiguilles de dix centimètres de haut. Une première pour la steenoise, tout comme la participation au concours de Miss. Opposée à 12 autres candidates lors de l'élection de Miss Gravelines, elle terminera finalement à la place de 2ème Dauphine.

Quelques semaines après, ce fut le tour de Clara. A seulement 19 ans, l'étudiante en deuxième année prépa ingénieur spécialité cyber sécurité et transition énergétique a séduit par son sourire et son envie de devenir Miss France pour pouvoir mener des combats grâce à la notoriété que ce titre apporte. Même si elle n'a terminé qu'à la place de 3ème dauphine pour sa première fois, nul doute qu'elle retentera sa chance prochainement.

CLSH

Organisé par Proxiservices, l'accueil de loisirs de l'été a une nouvelle fois battu des records. La qualité des activités a été au rendez-vous et les enfants ont pu apprécier les moments partagés tout l'été. Prochain rendez-vous, pour le centre aéré au cours de la première semaine des congés de la Toussaint

PRIORITE PIETONS !

Préoccupation quotidienne de la municipalité et de l'ensemble des habitants, la sécurité est un enjeu majeur. Pour cette rentrée scolaire, deux nouveaux élèves ont donc rejoint les écoles de Steene.

Un rappel semble essentiel : la sécurité routière relève avant tout de la responsabilité de chacun, et tout particulièrement des conducteurs automobiles. Stationnement et vitesse sont deux problématiques fortes aux abords des écoles. A l'époque où elles ont été conçues, il n'y avait pas autant d'élèves, pas autant de classes et beaucoup moins de voitures ; il convient donc aujourd'hui de cohabiter intelligemment.

La réduction de la vitesse des automobilistes passe donc par un peu de pédagogie. Les totems, nouvellement installés, rappelleront à chacun que lorsqu'on traverse le village, il convient de ralentir.

L'investissement pour la commune s'élève à 2 010€.

ARRETS DE BUS

Depuis le 1er Septembre, l'arrêt "CITE" a été supprimé ainsi que l'arrêt sur la RD 552 (route de Pitgam). Le Département récupérera bientôt son matériel.

L'arrêt "EGLISE" va être déplacé devant la Mairie dans le sens Centre-GM. Un nouvel arrêt "CITE ROUGE" va être matérialisé. Les bornes seront remplacées par la Région et leur matérialisation sera faite au sol.

FELICITATIONS

L'association Anim'Steene souhaite récompenser les lauréats aux examens de fin d'années (Certificat de Formation Générale, Diplôme National du Brevet, Baccalauréat). Si vous souhaitez en bénéficiez, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie le samedi 22 octobre de 10h00 à 12h00

LE RETOUR DE LA CENE

L'histoire de cette œuvre commence au début du 17e siècle, et plus précisément en 1611 : l'abbé de Saint-Winoc profite d'une période de grande prospérité pour faire rénover le chœur de l'abbaye. Il souhaite y faire installer un immense maître-autel avec, au centre, une représentation de la dernière Cène.

Pour rappel, dans l'Évangile selon Jean, Jésus annonce qu'un de ses apôtres va le trahir. Jésus dîne ensuite une dernière fois avec ses douze apôtres, d'où le nom de Cène du latin « Cena » qui signifie « repas du soir ».

A l'origine, le célèbre peintre anversois, Rubens devait réaliser l'œuvre mais sa demande de 4 000 florins (l'équivalent de 130 000 € actuels) fut jugée trop cher. On lui préfèra finalement Lucas Floquet, peintre moins renommé qui dirigeait à l'époque un atelier à Anvers spécialisé dans la copie d'œuvres flamandes du 15e siècle. Pratiquement inconnu aujourd'hui, très peu d'œuvres de sa main nous sont parvenues. La Cène de grand format qu'il réalise pour Saint-Winoc est achevée en 1612.

Moins d'un siècle plus tard, en 1703, le maître-autel de l'abbaye de Saint Winoc fut détruit. Le tableau disparut alors, sans laisser la moindre trace dans les archives...

Quatre restaurateurs se sont unis pour sa remise en état, pour un coût d'un peu plus de 70 000 €, financé par le Département, la Sauvegarde de l'art français et la Fondation du patrimoine.

Le Département et son Président, Christian Poiret au côté de la commune pour rénover l'édifice.

N'ayant pu être présent lors du retour de la Cène, la Président s'est rendu à l'église à la fin de l'été pour voir l'œuvre rénovée et l'étendue des travaux à conduire pour restaurer le bâtiment : « on voit bien qu'on a un monument qui est hors du commun. Le département du Nord sera présent dans la phase suivante, comme nous avons été présents dans la première phase. Je souhaite le tour de table le plus vite possible avec la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), la Région, pour arriver au maximum à 80 % de financements ».

ÇA S'EST PASSE A STEENE

Samedi 18 juin

Steene s'est transformé en discothèque. A l'occasion de la fête de la musique organisée par AnimSteene, vous étiez plus de 200 à profiter du groupe vocal Happiness et de la Crik Crok Family. Une belle célébration comme on n'en avait pas vu depuis longtemps…

Vendredi 24 juin

Réservée aux enfants Steenois, la première Summer Kids party a réuni 92 enfants et 24 adolescents. Organisée par les élus et les jeunes de la commune, cette « Boom » nouvelle génération, interdite aux parents, va certainement devenir l'évènement annuel de la fin d'année scolaire.

Vendredi 24 juin

DK pulse, acteur du sport santé avec son bus rose…vous connaissez ? Pendant plusieurs semaines, des marches nordiques ont été proposées aux habitants. Les participants ont rapidement adhéré à ses balades sportives le long de chemin communaux. Une association sera prochainement créée pour poursuivre sur cette belle dynamique

Samedi 2 juillet

Qui dit nouvelle association de parents d'élèves, dit nouvelles animations… Toute l'école Zola a fait la fête cette année dans la cour de récréation et sur le terrain vert de la salle L'Aurore. Un spectacle sur la nature digne des plus grands a lancé le premier grand barbecue de l'été.

Lundi 4 juillet

Nos habitants ont du talent. Dominique Saladin a de l'or dans ses mains, et il en fait profiter la commune. Après avoir remis en état les le moulin et la petite chapelle décorative de la commune, il prépare actuellement les décorations de Noël. On a hâte de découvrir ses prochaines créations…

Jeudi 7 juillet

Pour le dernier jour de l'année scolaire, toute l'école Pierre Dewaële s'est réunie devant la classe de Monsieur Forêt qui après dix ans à la direction de l'établissement, part vers de nouvelles aventures. Beaucoup de larmes chez les enfants qui regretteront beaucoup leur gentil premier professeur des écoles…

Dimanche 10 juillet

Des géants à Steene… une idée de l'association du Steenbourg qui pour sa traditionnelle brocante de l'été a accueilli avec joie le soleil, les géants et de nombreux habitants. Beaucoup de monde dans les rues du Grand Millebrugghe pour trouver la perle rare chez les exposants de plus en plus nombreux chaque année…

Dimanche 4 septembre

Un truck de dingue à Steene, c'est certifié par La tiote Mouss'Tach. Installé dans les jardins de la salle L'Aurore au Grand Millebrugghe, le désormais célèbre combi de Fred Gheldof a pris place au milieu d'une dizaine d'autres exposants. Concert, repas, exposition de voitures, et bulles de savons au programme. Une nouvelle animation pour célébrer la rentrée

Samedi 10 septembre

Une belle journée pour la 3ème édition de la Fête des associations portée par Anim'Steene et la municipalité. Beaucoup d'échanges et de sourires entre les bénévoles des différentes associations.
Et aussi des enfants ravis de s'amuser dans le village gonflable installé pour l'occasion.

ECHOS DE TOUJOURS CONSTRUIRE ENSEMBLE

Expression politique des élus n'appartenant pas à la majorité

ECHOS DE « TOUJOURS CONSTRUIRE ENSEMBLE »

+ LA VOIX DU NORD DU 28/08/20 : « La mise hors d'eau de l'Eglise a été réalisée pour 182 000 € »

. 165 000 € étaient déjà prévus dans le plan de sauvegarde élaboré PAR NOUS avec l'ABF en 2017.

* A VRAI DIRE, nous avions rassemblé ces 165 000€ qui n'ont dû qu'à être légèrement réajustés…

+ LE JOURNAL DES FLANDRES DU 31/08/2022 : « La dette laissée par l'ancienne municipalité … »

. Comme connu (et reconnu), gérer une petite commune n'est pas chose aisée ; dépenses et travaux imprévus sont le LOT accepté en conscience par tout élu (et qu'aucun alibi rabâché ne résoudra jamais !).

. Comme dit et redit, NOUS avons surtout enrichi la commune en créant tous les équipements et services qui manquaient cruellement en 1995 …

« LOT DU VRAI » seule fait verdir et prospérer le constructif…

+ UNE ESTIMATION pour la toiture de l'Eglise « tournerait autour de 500 000 € »… ???

. 413 000 € étaient prévus dans NOTRE programme de 2017, dont une partie pour que cessent de tomber briques et tuiles du clocher.

. 718 000 € étaient estimés, incluant les interventions nécessaires pour les charpentes et les couvertures.

* A VRAI DIRE, pour faire le plus urgent, on aura à coup sûr, bien du mal à ne pas dépasser 500 000 € ! …

+ QUANT AU RESTE A CHARGE pour la commune (20 % de la facture) … où trouver ces fonds propres ?

. Il y avait bien hier les recettes que nous trouvions dans le développement communal, mais nous n'avions alors pas laissé le PLU Intercommunal nous empêcher de construire !

. Il y avait bien hier les fonds de concours que nous avions conservés à la CCHF, mais nous n'y avions alors pas puisé pour la toiture de la salle Raymond Devos !

« LOT DU VRAI » seule apporte fraîcheur aux esprits et couleurs aux horizons …

POUR L'EQUIPE « TOUJOURS CONSTRUIRE ENSEMBLE »

JEAN-MARIE ROMMELAERE

MAIRE HONORAIRE DE STEENE

L'AGENDA

16 octobre 14h à 20h : *Salle Raymond Devos*
Bal Country par les Steenessee Country Dancers

29 octobre 15h à 19h : *Terrain Archery Aventures*
Halloween par les Robins de Steene

29 octobre 19h : *Salle Raymond Devos*
Soirée Spaghettis par le FC Steene

4 novembre 18h : *Salle Raymond Devos*
Soirée Movember par la Tiote Moust'ach

6 novembre 9h à 16h : *Salle Raymond Devos*
Bourse aux jouets par l'APE Pierre Dewaële

10 novembre 18h30 : *Hameau du Grand-Millebrugghe*
Défilé de la Saint Martin

11 novembre 10h : *Centre*
Défilé commémoratif

12 novembre 19h : *Salle Raymond Devos*
Soirée années 80 par la Crik Crok Family

18/19 novembre 20h / 20 novembre 16h : *Salle Raymond Devos*
Représentation théatrale par Steene Théatre

25/26 novembre 20h / 27 novembre 16h : *Salle Raymond Devos*
Représentation théatrale par Steene Théatre

3 décembre à partir de 10h : *Salle Raymond Devos*
Marché de Noël / soirée tartiflette par l'APE Dewaele et Anim Steene

5 décembre 10h : *Centre*
Commémoration par CATM

10 décembre12h : *Salle Raymond Devos*
Repas par le club du Steenbourg

17 décembre 10h : *pour les bénéficiaires*
Distribution du colis de Noël par le CCAS et la municipalité

17 décembre 10h : *Salle Raymond Devos*
Mini Gala de Danse par Ascendanse

31 décembre 19h : *Salle Raymond Devos*
Réveillon du nouvel an par le FC Steene

Nettoyage des tombes pour la Toussaint 2022

Comme tous les ans, vous serez nombreux à passer au cimetière au moment de la Toussaint, pour venir nettoyer les sépultures de vos proches. Nous vous informons que les travaux de nettoyage et d'entretien de ces dernières, devront être impérativement terminés pour le jeudi 27 octobre 2022 avant 18h00. Seul l'apport de fleurs sera autorisé après cette date. Merci de votre compréhension en respect des lieux.

/ CONTACTS

A LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 13h30 à 18h00

ATTENTION, LA MAIRIE SERA FERMEE LE MARDI TOUTE LA JOURNEE A PARTIR DU 11 OCTOBRE ET JUSQU'AU RETOUR DE L'ENSEMBLE DE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

PAR TELEPHONE

- Secrétariat : **03 28 62 12 90**
- Services techniques : **03 28 62 34 56**
- Téléphone d'urgence : **07 88 29 52 27**

PAR MAIL

- Mairie@steene.fr
- Services-techniques@steene.fr

VOS ELUS

- Permanence le samedi de 10h à 12h
- Sur rendez-vous
- Par mail (prénom.nom@steene.fr)

LA MAISON POUR TOUS

Mardi 15h30 à 18h, ouvert à tous, pour activités manuelles (décos halloween, noel...)

Vendredi 18h à 20 h, réservé aux jeunes après avoir fait la demande d'ouverture par mail à maryse.devroe@steene.fr

RETROUVEZ EN JANVIER LE PROCHAIN NUMERO DE STEENE VOTRE VILLAGE